

MODE d'emploi

Le bulletin des compétences essentielles

Le TRÉAQFP : Un réseau, une force, une vision



Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec

Les membres du comité sur les compétences essentielles et la formation de base en entreprise vous présentent le bulletin de liaison « **MODE d'emploi** ». Le comité, composé de représentants de commissions scolaires et du Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec, est piloté par la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP).

« **MODE d'emploi** » est publié trois fois par année. Pour consulter les six premières éditions, [cliquez ici](#).

Pour plus d'information sur les services que les commissions scolaires peuvent offrir aux entreprises et aux partenaires du marché du travail, communiquez avec Diane Pouliot à pouliot.diane@treaqfp.qc.ca

La formation des travailleurs : un investissement pour l'entreprise A. & D. Prévost Inc.

En novembre dernier, le Centre local de développement Au cœur de la Montérégie décernait à l'entreprise A. & D. Prévost Inc. de Richelieu le prix *La Pomme de verre* pour son processus de relève entrepreneuriale ainsi que son engagement à former ses employés. Chef de file au Québec dans le domaine d'aluminium architectural, l'entreprise se spécialise dans les portes et fenêtres. **MODE d'emploi** a rencontré M. Bernard Harvey, vice-président aux finances chez A. & D. Prévost Inc. Il nous parle de ce projet de formation de base qui permettra à une vingtaine de travailleurs d'actualiser leurs compétences en français et en calcul ou même d'obtenir leur attestation d'études secondaires.

Mde : Qu'est-ce qui vous a motivé à offrir aux travailleurs de votre entreprise de la formation générale?



BH : J'ai commencé par constater des lacunes en lecture et en écriture chez certains employés. Ils ne comprenaient pas, entre autres, les communiqués ou les notes de service qu'on leur adressait. Je savais aussi que plusieurs de nos

employés n'avaient pas de diplôme d'études secondaires. Et parmi ceux qui en avaient, il était clair qu'une mise à jour de leurs connaissances en français et en calcul s'imposait. Or, on vise à long terme à garder notre main-d'œuvre et à la préparer aux changements technologiques futurs. En fait, on prend de l'avance. Comme j'avais entendu dire que la Commission scolaire des Hautes-Rivières donnait sur les lieux mêmes des entreprises des cours de formation générale, j'ai donc sollicité l'aide de l'équipe du Service aux entreprises.

Mde : Comment l'aventure de la formation en entreprise a-t-elle commencé?

BH : Dès le départ, en collaboration avec le syndicat et la Commission scolaire, on a sondé le besoin et l'intérêt de nos travailleurs à suivre des cours au sein même de l'entreprise. La réponse des employés a été concluante. Le Service aux

entreprises de la Commission scolaire a envoyé sur place deux conseillers dans le but de faire connaître le programme aux 120 employés. La présentation s'est réalisée par petits groupes. À la suite de cette présentation, 60 employés ont exprimé leur motivation à suivre des cours au sein même de l'entreprise.

Mde : Est-ce simple ou compliqué d'offrir des cours de formation générale aux travailleurs?

BH : Les conseillers ont tout pris en main, à commencer par la demande de financement à Emploi-Québec pour payer le salaire des employés en formation et les honoraires de la formatrice, et l'organisation de l'horaire de cours. C'est un super service! On a sondé les besoins en janvier 2011 et les cours ont commencé en septembre de la même année pour 20 employés. On n'a pas pu offrir la formation aux 60 personnes intéressées, le financement reçu étant insuffisant. La subvention permet d'offrir une formation de 140 heures à 20 employés. Même si cette formation se donne en dehors des heures ouvrables de l'entreprise, ces employés sont payés à taux horaire pour chacune des heures passées en formation. Il s'agit surtout de cours de français et de mathématiques. À la fin de la formation en juin, les employés qui le désirent pourront passer en entreprise leur test d'équivalence de niveau secondaire (TENS).

La formation des travailleurs : un investissement pour l'entreprise A. & D. Prévost Inc. (suite)

L'ENGAGEMENT D'UNE ENTREPRISE À FORMER SA MAIN-D'ŒUVRE

En septembre 2012, A. & D. Prévost Inc. prévoit offrir à 20 autres employés de suivre la même formation. Pour son vice-président, il s'agit d'un investissement dans le capital humain. « Je remarque que la formation rend le travailleur plus fier de lui-même. Éventuellement, il travaillera mieux. Ça revient à l'entreprise et tout le monde est gagnant », conclut sans hésitation M. Bernard Harvey. Voilà un

bel exemple de formation continue et de partenariat public-privé entre une entreprise et une commission scolaire par le biais de son service aux entreprises.

Pour plus d'information sur la démarche de la formation générale de base en entreprise :

[Michel Boulanger](#)

Conseiller en formation

Service aux entreprises

Commission scolaire des Hautes-Rivières

Tél. : 450 359-6411, poste 7262

À propos de l'alphabétisme

On définit l'alphabétisme comme la capacité d'une personne à comprendre et à utiliser des imprimés et des écrits nécessaires pour fonctionner dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité. Dans les enquêtes internationales, l'alphabétisme est évalué sur une échelle de cinq niveaux. Ces niveaux déterminent la capacité des personnes à comprendre ce qu'elles lisent.

Les niveaux d'alphabétisme

Niveau 1 : Les personnes ont des capacités limitées pour comprendre l'information ou exécuter des opérations numériques simples.

Niveau 2 : Les personnes peuvent seulement se servir de textes simples, présentés clairement et dans lesquels les tâches à accomplir ne sont pas trop complexes.

Niveau 3 : Ce niveau indique approximativement le niveau de compétences nécessaires pour terminer des études secondaires et entrer au collège.

Niveaux 4 et 5 : Les personnes peuvent manipuler de l'information complexe, effectuer des calculs à plusieurs opérations et résoudre une gamme de problèmes.

Selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, les personnes

qui ont de faibles compétences en lecture :

- ↔ Affichent un taux d'emploi plus faible;
- ↔ Ont des emplois plus précaires et des conditions de travail plus difficiles;
- ↔ Participent moins à des activités de formation ou de perfectionnement;
- ↔ Ont des revenus moindres;
- ↔ Se disent en moins bonne santé;
- ↔ Participent moins aux activités de bénévolat dans leur communauté;
- ↔ Sont moins en mesure d'appuyer leurs enfants dans le développement de leur apprentissage.

Adéquation formation-emploi : les 13 pistes d'action

Afin d'améliorer l'adéquation entre la formation et l'emploi, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Line Beauchamp, et la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Julie Boulet, ont annoncé 13 pistes d'action. Cette annonce fait suite à une rencontre des partenaires du marché du travail en juin dernier. Si vous désirez consulter le tableau de bord lié à chacune des pistes d'action ainsi que l'échéancier visé pour leur mise en œuvre, [cliquez ici](#).

Le président de la CPMT conférencier au colloque de la TRÉAQFP

La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) lançait le 6 février dernier avec la collaboration d'Emploi-Québec une nouvelle initiative visant à promouvoir la formation continue : **Investissement-compétences**. Par la mise en œuvre d'Investissement-compétences, la Commission entend accentuer la mobilisation de tous les acteurs autour de l'enjeu de la formation et du développement des compétences comme un des piliers de la prospérité du Québec, et faire en sorte que la primauté de cet enjeu soit reconnue par l'ensemble des travailleuses, des travailleurs et des entreprises.

Le jeudi 24 mai de 10 h 30 à 12 h, le président de la CPMT, M. Jean-Luc Trahan prononcera une conférence sur le sujet dans le cadre du colloque de la TRÉAQFP.

Le colloque de la TRÉAQFP : Du 23 au 25 mai 2012, au Delta Centre-Ville à Montréal

Sous le thème, *Ensemble, réinventons le présent, préparons l'avenir*, la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP) organise un colloque dans les domaines de : l'éducation des adultes, la formation professionnelle et la formation continue de la main-d'œuvre.

Au programme du colloque :

Une conférence prononcée par le président de la Commission des partenaires du marché du travail, M. Jean-Luc Trahan et quelques ateliers portant notamment sur la formation de la main-d'œuvre et les services offerts aux entreprises :

- ↪ La CPMT, partenaire de choix dans la formation offerte aux entreprises
- ↪ Un modèle intégré pour le développement des compétences pour les adultes peu alphabétisés
- ↪ L'utilisation de la formation en ligne en formation sur mesure
- ↪ La formation dans les PME montréalaises et le soutien des acteurs de l'écosystème de formation
- ↪ Reconnaissance des acquis des compétences (RAC) : une consolidation nécessaire
- ↪ Les attestations d'études professionnelles : état de situation et positionnement des commissions scolaires
- ↪ Ce qu'il faut savoir pour offrir de la formation de base en français et en calcul aux entreprises, aux travailleurs
- ↪ L'Espace GPMP : une solution efficace au vieillissement de la main-d'œuvre

Coûts d'inscription au colloque : 389 \$ (taxes en sus).

Les coûts comprennent le cocktail du 23 mai, les repas du 24 mai, ainsi que le petit-déjeuner du 25 mai.

Le programme et le formulaire d'inscription sont disponibles au www.treagfp.qc.ca

La formation dans les PME montréalaises et le soutien des acteurs de l'écosystème de formation

Au printemps 2011, le Centre interdisciplinaire de recherche et développement en éducation et formation (CIRDEF) de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) réalisait une enquête portant sur la formation dans les petites et moyennes entreprises (PME) de deux villes canadiennes, Montréal et Winnipeg. Le projet de recherche compte plusieurs volets. Dans un article, le CIRDEF présente les résultats du premier volet qui consiste en un sondage téléphonique réalisé auprès de 86 PME montréalaises et 70 PME winnipegaises, entre le 15 juin et le 15 septembre 2011. Le sondage portait sur quatre thèmes : l'innovation, la formation et le développement des compétences, la gestion de la formation et enfin, les relations des PME avec les acteurs de l'environnement de formation. Selon les résultats de l'enquête, il ressort que les PME montréalaises ont besoin de soutien en matière de formation et de développement des compétences, surtout les plus petites d'entre elles.

Pour lire l'article intégral de cette recherche, [cliquez ici](#).

Les chercheurs responsables de l'enquête seront présents au colloque de la TRÉAQFP, vendredi 25 mai, à l'atelier C -7.



Portrait de situation dans la formation de base offerte aux entreprises par les commissions scolaires

À l'automne 2011, la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP) a sondé les commissions scolaires afin de dresser un état de situation de la formation de base offerte aux entreprises. Mode d'emploi vous présente les faits saillants de ce sondage.

La formation offerte par les commissions scolaires

La majorité des commissions scolaires, soit 65 % des répondants, offre chaque année des ateliers de formation en français, en calcul et en francisation. Ce sont les cours de français (lecture, écriture, utilisation de documents) les plus dispensés, soit par 68,2 % des répondants. Viennent de près les cours de mathématiques de base (63,6 %) et de francisation (36,4 %).

La Montérégie et l'Estrie sont les régions où il s'en disense le plus. De plus, 44 % des répondants qui font de la formation de base en entreprise l'intègrent dans le cadre de formation sur mesure ou d'attestations d'études professionnelles (AEP) destinées à la clientèle d'Emploi-Québec. →

Portrait de situation dans la formation de base offerte aux entreprises par les commissions scolaires (suite)

Les secteurs d'industrie où il se donne le plus de formation de base

Les entreprises des secteurs Portes et fenêtres, meubles et armoires de cuisine et Transformation du bois bénéficient le plus de formation de base. En effet, 45,5 % des répondants affirment avoir desservi des entreprises de ces secteurs. Viennent ensuite les secteurs de la Transformation alimentaire (41 %), de l'Industrie textile (27 %) et de la Fabrication métallique industrielle (23 %).

Les sources de financement de la formation de base en entreprise

Le sondage révèle aussi que les principales sources de financement sont le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO). En effet, 70 % des répondants assurent la formation de base en déposant une demande au volet régional du FDRCMO. Enfin, 39 % des répondants ont eu recours à la mesure Formation de la main-d'œuvre (MFOR) et 30 % affirment avoir offert de la formation de base grâce à l'autofinancement de l'entreprise.

Plus de la moitié des répondants, soit 52 %, ont déposé une demande de subvention en 2011 dans le cadre du volet régional du FDRCMO. Leurs demandes ont été acceptées à l'exception de deux répondants de la même région, soit la Montérégie. En effet, dans cette région, le nombre de projets, d'heures de formation et de personnes formées est limité par la disponibilité des fonds régionaux et par les conditions d'obtention d'une subvention (maximum de 5 % de la masse salariale de l'entreprise jusqu'à une limite de 100 000 \$ par année). Des projets ont donc été refusés en raison des fonds régionaux insuffisants.

Les obstacles à la formation de base en entreprise

Les entreprises expriment rarement d'elles-mêmes le besoin de formation de base pour leur personnel. Parmi les commissions scolaires qui dispensent ce service, la majorité évoquent les difficultés à faire émerger la demande de formation tant de la part des employeurs que des travailleurs. Les conseillers des commissions scolaires signalent que les employeurs peuvent en outre éprouver des difficultés à

reconnaître un problème en compétences de base dans leur entreprise, car les employés développent des stratégies pour cacher leurs lacunes. Par ailleurs, certaines personnes en emploi peuvent ne pas ressentir de besoins de formation. Et même si elles ressentent de tels besoins, plusieurs personnes peuvent être réticentes à participer à des activités de formation à cause de l'image de soi négative, souvent associée à des échecs scolaires passés. Enfin, d'autres obstacles se dressent sur la route des conseillers en formation, comme le manque de temps et les responsabilités familiales des employés et la crainte de perdre leur emploi s'ils admettent leurs difficultés.

La formation de base des personnes en emploi : un défi à relever

Malgré les nombreux obstacles, les commissions scolaires tentent de relever le défi de la formation de base en poursuivant le démarchage auprès des entreprises et des partenaires de leur région. Le sondage montre qu'une [vingtaine de commissions scolaires](#) offre chaque année de la formation de base en lecture, en calcul et en francisation. Elles s'adaptent aux exigences de productivité de l'entreprise ainsi qu'aux besoins et disponibilité des travailleurs. Des conseillers en formation planifient avec l'employeur et le syndicat l'organisation des formations. Ils les soutiennent dans la promotion des services. Les formateurs conçoivent des outils pédagogiques liés au contexte du travail. Même s'il reste encore beaucoup à réaliser pour informer et convaincre que la formation de base est bénéfique, des entreprises et des commissions scolaires partagent le même but. Celui du rehaussement des compétences essentielles de la main-d'œuvre.

Pour plus d'information sur le sondage et la formation de base offerte par les commissions scolaires :

Communiquez avec Diane Pouliot au 450 616-0565.

Venez rencontrer des experts de la formation de base en entreprise dans le cadre du colloque de la TRÉAQFP à l'atelier ***Ce qu'il faut savoir pour offrir de la formation de base en français et en calcul aux entreprises, aux travailleurs (atelier D 8)***.

Rédaction : [Diane Pouliot](#) avec la collaboration des membres du comité sur les compétences essentielles

Mise en page : [Johanne Villeneuve](#), agente de bureau, TRÉAQFP